



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLET

AVIS PUBLIC AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLET

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2025

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Clet,

QUE conformément à l'article 148 du *Code municipal*, le conseil de la Municipalité de Saint-Clet a adopté, lors de la séance tenue le 9 décembre 2024, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025;

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

- Lundi 13 janvier à 19 h 30
- Lundi 10 février à 19 h 30
- Lundi 10 mars à 19 h 30
- Lundi 14 avril à 19 h 30
- Lundi 12 mai à 19 h 30
- Lundi 9 juin à 19 h 30
- Lundi 14 juillet à 19 h 30
- Lundi 11 août à 19 h 30
- Lundi 8 septembre à 19 h 30
- Mardi 14 octobre à 19 h 30
- Lundi 10 novembre à 19 h 30
- Lundi 8 décembre à 19 h 30

QUE les séances se tiennent à la salle du conseil municipal située au 4, rue du Moulin.

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Fait à Saint-Clet, ce 12^e jour du mois de décembre 2024.

Nathalie Pharand
Directrice générale et greffière-trésorière